

CONFERENCE TECHNIQUE TERRITORIALE

Amiante et travaux de voirie :
Actualités réglementaires et retours d'expérience



MARDI
08
mars
2022

Centre-Est

Webinaire

Conférence technique territoriale organisée
par le Cerema et l'IDRRIM



CONTEXTE & ENJEUX

Les Conférences Techniques Territoriales sont organisées, en partenariat avec les associations de collectivités locales, dans chaque région administrative et pour Centre-Est de façon mutualisée en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté. Cette journée est organisée avec l'appui de l'IDRRIM.

Depuis 2016, la réglementation impose le repérage avant travaux de l'amiante sur les chantiers de voirie. Elle rend notamment obligatoire la réalisation d'un diagnostic amiante dans les enrobés bitumineux en amont des travaux sur les chaussées. L'évolution du cadre normatif a permis de définir le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des repérages amiantes avant travaux, que des arrêtés d'application devraient prochainement préciser. De même, la publication de l'arrêté du 1^{er} octobre 2019 a fait évoluer les méthodes de travail des laboratoires, avec des incidences fortes sur l'identification de l'amiante dans les matériaux et produits.

Ces évolutions, réglementaires comme normatives, ont toutefois modifié les pratiques opérationnelles des acteurs routiers, qui doivent donc revoir leur procédure et stratégie à l'aune de ces nouvelles obligations.



OBJECTIFS

Cette journée technique visera à rappeler la réglementation en vigueur et à présenter les principales évolutions normatives concernant notamment :

- Le repérage de l'amiante avant travaux (norme NF X 46-102)
- Les méthodes d'essai en laboratoire (Arrêté du 1^{er} octobre 2019 et norme NF X 43-500)
- L'amiante environnementale (norme NF P94-001)

A l'appui de retours d'expériences, des temps d'échanges permettront aux participants d'enrichir leur connaissance et de partager avec les experts sollicités.



PUBLIC

La journée s'adresse aux gestionnaires d'infrastructures routières et à tous les acteurs impliqués dans les travaux de voirie.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font **uniquement en ligne**, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.centre-est.cerema.fr/index.php/586986?lang=fr>

Date limite d'inscription : **4 mars 2022**

Visio disponible sur demande sur notre site de Bron.

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire également via le lien ci-dessus.





PROGRAMME



- 09h00 Accueil et connexion des participants
- 09h10 **Ouverture de la journée**
David ZAMBON – DGA et Directeur Infrastructures de Transport et Matériaux du Cerema
- 09h20 **Rappel du cadre réglementaire en vigueur**
Thomas COLIN – Direction Générale du Travail
Sylvie LESTERPT – Direction Générale du Travail
- 09h50 **Repérage amiante avant travaux selon la NF X 46-102**
Jean-Luc DABERT – APRR
Pascal ROSSIGNY – Cerema
- 10h20 **Pause**
- 10h30 **Retour d'expérience**
Pascal MARIOT – DIR Massif Central
Nicolas VENRIES – DIR Massif Central
- 11h00 **Recherche d'amiante en laboratoire**
Patrick BONTEMPS – AD-LAB
- 11h30 **Repérage de l'amiante environnemental**
Samuel DAUPHIN – Cerema
- 12h00 **Conclusion et clôture**

Animateurs :

Cédric CHATENOU – cedric.chatenoud@cerema.fr
Nicolas GRIGNARD – nicolas.grignard@cerema.fr
Patrick PORRU – patrick.porru@idrim.com

Secrétariat:

Marie-Odile BERTAINA – marie-odile.bertaina@cerema.fr